



BARÈME DES HONORAIRES*

LOI N° 70-9 du 2 janvier 1970 - DECRET N° 72-678 du 20 juillet 1972 - LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014

**Propriétés-
privées.com**

De M. AOUAR Said

Achat-Vente de Maison, Appartement, Terrain, Garage :

Honoraires TTC charge Acquéreur / Vendeur** calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Honoraires charge Vendeur pour les mandats Succès

De 1 à 29 999	3 000	De 300 000 à 349 999	16 000
De 30 000 à 69 999	7 000	De 350 000 à 399 999	18 000
De 70 000 à 119 999	8 000	De 400 000 à 449 999	20 000
De 120 000 à 149 999	9 000	De 450 000 à 549 999	25 000
De 150 000 à 179 999	10 000	De 550 000 à 649 999	30 000
De 180 000 à 209 999	11 000	De 650 000 à 749 999	35 000
De 210 000 à 239 999	12 000	De 750 000 à 849 999	40 000
De 240 000 à 269 999	13 000	De 850 000 à 999 999	45 000
De 270 000 à 299 999	14 000	Au-delà de 1 000 000	5 %

** Précision figurant sur le mandat de vente / Charge acquéreur en cas de mandat de recherche

Location loi du 6 juillet 1989 (baux conclus depuis le 15/09/2014) :

Honoraires TTC calculés par m² de surface habitable

	Logement situé en zone non tendue		Logement situé en zone tendue		Logement situé en zone très tendue	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
Entremise et recherche du locataire	90 TTC	-	120 TTC	-	150 TTC	-
Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	8 / m ²	8 / m ²	10 / m ²	10 / m ²	12 / m ²	12 / m ²
Etat des lieux d'entrée	3 / m ²	3 / m ²	3 / m ²	3 / m ²	3 / m ²	3 / m ²



Tarifs consultables ici: https://www.magestionlocative.fr/media/_baremes_honoraires_gestion_mgl_1.pdf

Gestion locative (en partenariat avec MGL)

Honoraires HT charge vendeur *** calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Achat - Vente de fonds de commerce

1 à 60 000 : 5 000 HT

60 001 à 500 000 : 8.5 % HT

500 001 à 1 000 000 : 6 % HT

Au-dessus de 1 000 001 : 5 % HT

Murs commerciaux, bureaux, entrepôts :

1 à 500 000 : 5.99 % HT (minimum de 5 000 HT)

500 001 à 1 000 000 : 5 % HT

Au-dessus de 1 000 001 : 4,17% HT

Cession de bail :

Honoraires HT : 10 % HT avec un minimum de 5 000 HT

Location commerces bureaux entrepôt :

Honoraires HT : 9 % sur 36 mois de loyer avec un minimum de 5 000 HT

***sauf convention contraire précisée sur le montant

Vente d'Immeubles neufs

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Honoraires HT : de 3 à 10% suivant contrat Promoteurs

Immobilier à usage agricole

Vente de biens à usage agricole :

Location : bail rural

Honoraires HT à la charge du vendeur
calculés sur le PRIX DE VENTE du bien : 6 %

Honoraires HT à la charge du bailleur :
8 % sur 12 mois de loyer (Rédaction du bail par le notaire)

* Chaque mandataire est juridiquement indépendant.

Mis à jour le 06/03/2025